



ILLE-ET-VILAINE



Les citoyens rennais appelés à un inventaire participatif

La LPO Ille-et-Vilaine s'associe au projet d'atlas des oiseaux nicheurs de Rennes (projet porté par Bretagne vivante en partenariat avec l'UMR Ecobio et l'UMR LETG de Rennes) et se consacre à l'inventaire des oiseaux coloniaux de Rennes.

L'idée : recenser les colonies d'hirondelles (de fenêtre et rustiques), martinets et moineaux afin de mieux connaître et protéger ces espèces liées à l'habitat humain.

Pour cela, les bénévoles de l'association s'engagent à réaliser un comptage exhaustif de ces 4 espèces, durant 4 ans, en sillonnant les rues de 48 carrés de 1 km².

Et pour abonder les données ainsi recueillies, une grande enquête participative est lancée auprès de tous les citoyens rennais : chaque habitant – sans besoin d'être un expert en ornithologie ! – est ainsi invité à jouer le jeu, simplement en observant, comptant et envoyant ces informations à la LPO 35.

Un déclin alarmant

Parcourant plus de 7 000 km pour rejoindre l'Afrique fin septembre, les hirondelles regagnent la France au printemps, pour nicher et se reproduire (nourriture abondante, climat agréable). Mais elles sont chaque année moins nombreuses à revenir et leur migration devient plus tardive. On estime ainsi que **40 % des hirondelles ont disparu** ces 2 dernières décennies en France ainsi qu'en Europe.

Hormis quelques attaques de chats, de chouettes et de faucons, les hirondelles n'ont pas vraiment de prédateurs; l'homme est donc l'unique responsable de ce déclin : dérèglements climatiques, pesticides, disparition des haies et zones humides, constructions modernes trop lisses à base d'acier, de verre et de béton, ouvertures condamnées dans les granges, greniers et autres hangars... Sans oublier la destruction volontaire des nids en raison des salissures sur les façades. Des dégâts d'autant plus importants que les hirondelles réutilisent le nid de l'année précédente pour leur nichée car sa construction nécessite beaucoup de temps et d'énergie !

Des espèces protégées... et utiles

Les hirondelles sont pourtant protégées par le Code de l'environnement et l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 qui interdit la destruction des œufs et des nids, la perturbation intentionnelle pendant la période de reproduction et la dégradation des sites de reproduction.

Ces interdictions sont valables en tout temps, que les oiseaux soient présents ou non sur le territoire. Tout responsable de ce type d'infraction s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 € et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 1 an. Les martinets et les moineaux bénéficient du même statut de protection.

De plus, ces oiseaux rendent de précieux services à l'homme : ce sont des « insecticides » naturels très efficaces car leur régime alimentaire permet d'éliminer naturellement des quantités considérables de mouches, moucherons, moustiques, pucerons... Un couple d'hirondelles ramène ainsi environ 7000 insectes par jour à sa couvée !

Des objectifs multiples

Pour la LPO 35, les objectifs visés par cet inventaire participatif sont multiples et complémentaires. Il s'agit de :

- Cartographier les populations d'hirondelles, martinets, moineaux
- Etablir des tendances et des indices
- Mieux protéger les habitats
- Sensibiliser les populations à leur accueil
- Prévenir les destructions
- Faire intégrer ces données dans les décisions d'urbanisme

Un inventaire à la portée de tous

Le recensement basé sur l'observation des jeunes quémendant de la nourriture dans le nid et les allers et retours incessants des adultes est la meilleure méthode permettant de déterminer l'occupation d'un nid.

La LPO demande donc aux volontaires de relever l'espèce concernée, le nombre de nids vides, de nids occupés, la date et le lieu exact du repérage (nom et numéro de rue accompagnés de photos quand cela est possible), les menaces éventuelles portant sur les nids (travaux prévus, problème de cohabitation,..) et de transmettre toutes ces informations à l'adresse suivante :

martidelle35@gmail.com

ou à son adresse postale

Maison de quartier de la Bellangerais
5 rue du Morbihan - 35700 RENNES

Tel : 02 99 27 21 13

Reconnaître les 4 espèces :

- **Hirondelle de fenêtre** : croupion et ventre blancs, dessus bleu métallique foncé
- **Hirondelle rustique** : gorge rouge brique, ventre blanc et dessus du dos ardoisé, queue très fourchue
- **Martinet** : tout noir, grandes ailes en forme de faux, volent souvent en hauteur en poussant des cris aigus
- **Moineau** : souvent au sol, en petits groupes. La seule de 4 espèces à être présente toute l'année.

- Reconnaître les nids et habitats :

- **Hirondelle de fenêtre** : à l'extérieur des bâtiments, au niveau des angles des fenêtres ou des avancées de toit. Nids de forme ronde composé de boulettes de boue avec une encoche comme entrée

- **Hirondelle rustique** : à l'intérieur des bâtiments (granges, garages, parkings souterrains, préaux...). Nids de forme ronde composé de boulettes de boue avec des brins d'herbe apparents, le haut du nid n'est pas collé au plafond.

- **Martinet** : pas de nid visible. Il faut surprendre l'oiseau à l'entrée d'une anfractuosité dans un mur, sous un toit pour repérer une nidification (cet oiseau ne se pose jamais en dehors de la nidification !),

- **Moineau** : Le nid est en forme de dôme avec une ouverture sur le côté, constitué d'herbe séchée, de paille, de plumes, de poils. Il peut se situer dans un trou d'un bâtiment, dans des anciens nids de corneilles, dans les branches d'un arbre.

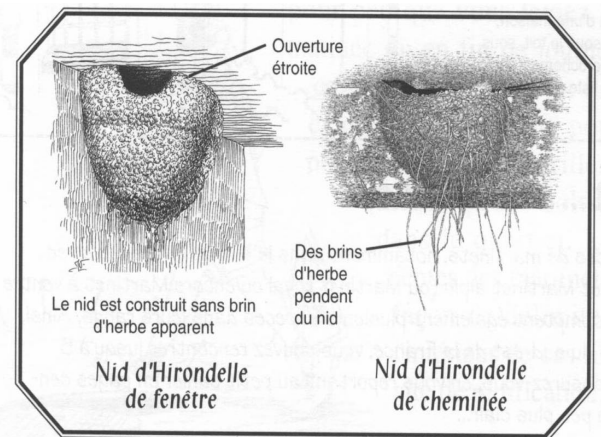
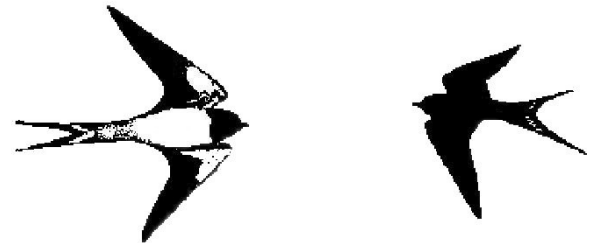
MARTINET NOIR

Je suis tout noir avec des ailes en forme de faux.



HIRONDELLE RUSTIQUE

Ma queue est fourchue avec de longs filets.



8

HIRONDELLE DE FENETRE

J'ai le croupion blanc.



Dessins de Serge Nicolle et de Pierre Deom

Dans un premier temps, l'inventaire se focalise sur la commune de Rennes mais toute information concernant des nids d'hirondelles menacés de destruction, quel que soit le lieu, est recherchée afin de prévenir au mieux les dégâts.